

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(16\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Henri Moquet, 20 septembre 1875](#)

Jean-Baptiste André Godin à Henri Moquet, 20 septembre 1875

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familièrè de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[20 septembre 1875](#)

Lieu de rédactionLormes (Nièvre)

Destinataire[Moquet, Henri \(1824-1905\)](#)

Lieu de destinationLaon (Aisne)

Description

RésuméGodin répond à Moquet qu'il écrit à Paradis, vice-président de la commission cantonale des chemins vicinaux pour qu'il fasse la convocation de la commission le 24 septembre et il regrette de ne pouvoir le rencontrer à Guise à cette occasion.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées[Paradis, Louis Rémy André \(1824-1894\)](#)

Lieux cités[Guise \(Aisne\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (16)

Collation1 p. (421r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 21/08/2024

Larnes le 10^{me} 1797

Monsieur,

Notre lettre du 4 est
venue m'attendre ici, je
m'empresse d'écrire à M.
Paradis, Vice-Président de
la commission cantonale
pour qu'il en fasse la
convocation en mon
absence pour le 26^{es},
comme vous le demandez.

Je regrette beaucoup de
n'avoir pu satisfaire au
desir exprimé par votre
lettre, car j'aurais été
heureux de vous rencontrer
à Gruz.

Veuillet

Veuillet agrée,
Monsieur, l'assurance de
ma considération
distinguée.

Veuillet